

## **OFFRE D'EMPLOI – Journalier(ère) (temporaire)**

**Service**: Service des travaux publics **Type d'emploi**: Col bleu (temporaire)

Salaire: Taux horaire à l'embauche de 27,31 \$

Horaire: Temps plein (37 h/semaine), du lundi au jeudi de 7 h à 16 h 15

Période d'emploi visée : Avril à fin octobre 2025 Date limite de candidature : Lundi 21 avril 2025

Travailler à la Ville de Chambly, c'est te permettre de t'épanouir dans un environnement professionnel dynamique, agréable et harmonieux. Située en bordure du bassin de Chambly et de la rivière Richelieu, Chambly regorge de richesses naturelles, patrimoniales et culturelles, ce qui lui donne son caractère unique. Participer à l'amélioration de la qualité de vie de plus de 32 000 citoyens, ça te parle ? Joins-toi à l'équipe!

## Ce qu'on t'offre











## Vos fonctions

Vous accomplissez divers travaux manuels ne requérant pas de connaissances spécialisées mais une simple initiation ou entraînement. À cette fonction, vous accomplissez entre autres les tâches suivantes : nettoyage de parcs, fossés ou espaces verts, plantation d'arbres, peinture, déblocage d'égout de bâtiments, pelletage et nivelage de toutes matières sauf d'asphalte, arrosage, signaleur, menus travaux de démolition, de pose, réparation et d'entretien de la signalisation, ou toute autre tâche relative à l'entretien à l'intérieur du Service.

À cette fonction, vous êtes appelé(e) à utiliser divers petits outils mécaniques ou électriques requérant une manipulation usuelle.

À titre de journalier(ère), vous êtes responsable du bon usage des équipements et outils mis à votre disposition dans le cadre de vos fonctions. Vous devez également vous assurer d'effectuer vos tâches en conformité avec les règles de sécurité sur les chantiers de construction.

À titre de membre de l'équipe municipale, vous collaborez, participez et contribuez activement aux solutions, développements de projets et toute autre réalisation dans votre Service et dans les autres.

## Ce que nous recherchons

- Détenir un diplôme d'études secondaires (les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), seront privilégiés);
- Tout candidat ne répondant pas aux exigences académiques demandées, mais ayant une expérience jugée pertinente, pourrait être considéré, mais devra être soumis à un test de qualification pouvant inclure des notions de français et de mathématiques;
- « Cours de sécurité : Travaux publics et de construction » de l'APSAM ou « Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » de l'ASP Construction ou prendre l'engagement formel quant à son obtention dans les trois premiers mois de l'embauche (aux frais du journalier);
- Être reconnu pour sa dextérité manuelle et son habileté à manier divers petits outils mécaniques ou électriques;
- Détenir un permis de conduire de classe 3, ou détenir un permis de conduire de classe 5 et prendre l'engagement formel quant à l'obtention de la classe 3 dans les délais convenus (aux frais du journalier).

Vous pensez être la personne qu'il nous faut ?

Postulez au www.ville.chambly.qc.ca/offres-emploi

La Ville de Chambly applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi (PAÉE) et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à poser leur candidature. À cet effet, nous vous recommandons fortement de nous faire parvenir votre candidature via notre site Internet afin de répondre au questionnaire d'auto-identification qui nous permettra d'appliquer le programme. Nous invitons, par la même occasion, les personnes handicapées à nous informer des obstacles potentiels à l'accès en emploi.